HEXA 3

SPÉCIFICATION PRODUIT

FICHE TECHNIQUE

ZMA®

Marque blanche · Zinc · Magnésium · B6 · Complément alimentaire · HexaPURE®

Informations produit

CARACTÉRISTIQUE	INFORMATION
Désignation	ZMA® – Zinc, Magnésium, Vitamine B6
Forme galénique	Gélules végétales (pullulan)
Conditionnement	Pot de 60 gélules
Dose journalière	2 gélules
Durée d'utilisation	30 jours
Poids net total	47 g
Poids net par dose	1,57 g (2 gélules)
Dimensions de l'étiquette	15 × 6 cm
Fabrication	Fabriqué en France

Composition par dose journalière (2 gélules)

ACTIF	QUANTITÉ	VNR*
Magnésium (forme bisglycinate)	**250 mg**	67 %
Zinc (forme bisglycinate)	**10 mg**	100 %
Vitamine B6 (pyridoxal 5'-phosphate)	**1,4 mg**	100 %

* VNR : Valeurs Nutritionnelles de Référence.

Autres ingrédients : capsule d'origine végétale (pullulan), stéarate de magnésium, dioxyde de silicium.

Conseils d'utilisation

Prendre 2 gélules avec un grand verre d'eau environ 30 à 45 minutes avant le coucher.

Avertissements et précautions d'emploi

Ce produit est un complément alimentaire et ne se substitue pas à un régime alimentaire sain et varié. Déconseillé aux femmes enceintes ou allaitantes, aux adolescents et aux enfants de moins de 10 ans. Respecter les conseils d'utilisation et la date limite d'utilisation. Ne pas dépasser la dose journalière recommandée. Tenir hors de portée des jeunes enfants.

CONSERVATION À conserver dans un endroit sec et frais, à l'abri de la lumière.

Fonctions nutritionnelles

Le magnésium contribue au bon fonctionnement du système nerveux et à un équilibre psychologique normal. Le zinc aide à lutter contre le stress oxydatif.

Éléments à prévoir sur l'étiquette

01 **Signalétique de tri** — OBLIGATOIRE

Intégrer le pictogramme Triman et l'Info-tri adaptés à l'emballage, pour une commercialisation en France.

02 **Code-barres EAN/GTIN** — FACULTATIF

Prévoir un code-barres EAN/GTIN si nécessaire.

03 **Coordonnées du responsable** — OBLIGATOIRE

Indiquer le nom de l'entreprise responsable et l'adresse de son siège social.

Distribué par : [Nom de l'entreprise], [adresse du siège social].

Responsabilité de mise sur le marché

Le client commercialisant le produit sous sa propre marque est responsable de sa mise sur le marché, notamment de son étiquetage, de ses allégations et des formalités applicables. HEXA3 intervient comme fournisseur, sans préjudice de ses propres obligations légales.